



## **CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes réuni à Lyon et en visio le 30 juin 2026**

### **Déclaration liminaire de vos représentants CGT**

La canicule nous aura au moins permis de découvrir que nous avons une ministre de l'Écologie. En effet, tel le lézard des murailles, elle ne se montre visiblement que quand la température dépasse les 40 °C. Et encore, ses apparitions restent très furtives, prête à retourner à se cacher très vite entre deux pierres en cas de menace. Il faut dire que c'est finalement à l'image du portage politique de l'écologie par le gouvernement qui, visiblement, pense comme un ancien président de la République que « l'écologie, ça commence à bien faire ».

Petit à petit, nous assistons à un affaiblissement généralisé des politiques écologiques qui mettent à mal non seulement l'environnement, mais aussi la santé. La loi dite « Duplomb », le projet de loi « d'urgence agricole » ne visent qu'à satisfaire quelques agro-industriels voulant s'accaparer les ressources pour produire toujours plus, non pour la consommation humaine, mais pour pouvoir faire toujours plus d'agro-carburants, bien plus rentables. Nous voyons ainsi se mettre en œuvre l'accaparement des ressources en eau avec les mégabassines, quitte à préparer l'assoiffement de régions entières. C'est aussi l'épandage de plus en plus massif d'intrants agricoles, que ce soit des engrais excessivement chargés en métaux lourds ou de pesticides plus toxiques les uns que les autres. Les quantités épandues outre l'empoisonnement de la vie, risquent de stériliser à terme les terrains qui les reçoivent.

Mais ce ne sont pas les seules attaques contre l'écologie. Après l'OFB, empêchée dans ses missions de contrôle, comment ne pas évoquer le projet de démantèlement de l'ADEME dont les DREAL devraient reprendre une partie des missions qui ne seraient pas abandonnées. DREAL qui sont d'ailleurs elles-mêmes l'objet d'attaques incessantes, sur l'application des politiques environnementales et leurs moyens. Alors que les questions de maîtrise de la consommation d'énergie, du changement climatique et de la gestion de ses conséquences mais aussi de préservation des espaces naturels et de la biodiversité sont de plus en plus prégnantes, l'absurdité de l'affaiblissement des politiques environnementales est une évidence... sauf pour le gouvernement et quelques capitalistes préoccupés par leurs profits immédiats.

Le gouvernement a aussi réduit et annulé massivement les crédits du « fond vert » destiné à financer l'adaptation des équipements et infrastructures des collectivités locales au changement climatique alors que dans les jours qui suivent une canicule exceptionnelle frappe tout l'ouest de l'Europe. Mis face à sa faute politique évidente, il va même jusqu'à accuser l'opposition d'avoir supprimé lesdits crédits... sans bien évidemment en envisager un quelconque rétablissement. Le ridicule ne tue pas. Mais bon, grâce au rythme médiatique effréné, dans quelques semaines d'autres sujets nettement plus importants comme le football ou le tour de France feront bien vite

oublier cette canicule extraordinaire tout comme les catastrophes suivantes et même, avec un peu de chance, l'impéritie du gouvernement dont les livraisons de climatiseurs dans les hôpitaux ressemble furieusement à celles de masques en 2020...

Cette stratégie de déprise sur les politiques écologiques n'est pas sans conséquences sur la DREAL. Rien que sur les effectifs, entre les plafonds d'emploi et le gel des recrutements, l'accomplissement des missions devient de plus en plus compliqué avec une mise sous tension de plus en plus forte des agents. Et ce ne sont ni les taux de promotions, ni les quelques points de NBI accordé à certains – deux sujets qui vont être évoqués durant ce CSA – qui peuvent valoir reconnaissance des efforts de plus en plus intenses demandés.

Ce CSA sera aussi l'occasion d'évoquer la création du pôle interrégional CITES<sup>1</sup> rattaché à la DREAL. Ce pôle, qui regroupera six agents, interroge sur son étendue géographique puisqu'au moins à court terme, il regroupera non seulement des agents à Clermont-Ferrand, mais aussi à Marseille, Toulouse et Saint-Denis de la Réunion. Pour la CGT, la gestion des activités liées au CITES est le symbole même des choix erratiques qui finissent pas mettre à mal l'exécution des missions. Il y a plus d'une vingtaine d'années, ces activités étaient regroupées en administration centrale, puis elles ont été déconcentrées dans les DIREN absorbées depuis par les DREAL avant d'être reconcentrées différemment avec, à chacune des réorganisations, des effectifs et des moyens en moins.

La création des 5 pôles CITES au niveau national impose de fait une réorganisation locale que vous nous présentez pour information. La CGT exige que cette réorganisation soit faite en concertation avec les agents concernés, qu'ils soient affectés à Clermont-Ferrand, à Toulouse, à Marseille ou à Saint-Denis. L'organisation interne que vous envisagez doit être soumise à l'avis du CSA de la DREAL. En effet, si la concentration en cinq pôles au niveau national a donné lieu à un avis du CSA ministériel, celui-ci ne s'est pas prononcé sur l'organisation interne des DREAL qui en découle. Or, cette réorganisation locale est bien à la main de la direction de la DREAL et donc le CSA doit exprimer son avis. La CGT vous rappelle d'ailleurs la situation compliquée au sein du service EHN et vos engagements sur les RPS et la QVT. La réorganisation CITES ne doit pas être faite contre les agents, mais bien en prenant en compte leurs attentes et la réalité de leur activité. **La CGT, tout comme les agents, attendons une véritable concertation qui n'a, à ce jour, pas (encore?) eu lieu.**

#### **Dans ce contexte, la CGT rappelle une partie de ses revendications :**

- Des effectifs et des moyens adaptés aux missions et non des missions réduites ou abandonnées faute de moyens ;
- Réduction du pouvoir des préfets sur les services déconcentrés de l'État ;
- Abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- Rétablissement du maintien du traitement à 100 % pendant les arrêts maladies.

o-o-o-o

---

1 CITES : Commerce international des espèces sauvages